



DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES QUISSAC

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 février 2013 - Convocation du 13 février 2013

L'an deux mille treize le vingt février à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :.....
MM. ALBEROLA Laurent - FEUILLADE Samuel - CAZALIS Didier - CHAPON Thierry- HEYER Olivier -
ROCHETTE Julien - MMES BARRAL Sandrine - LAURENS Thérèse -NATHAN Lisbeth

Absent : Madame GUENIOU Patricia et Monsieur DAUDÉ Claude

Approbation séance du 17 janvier 2013 :.....
Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2013. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 17 janvier 2013.

Assignation Commune de Brouzet les Quissac c/ M.PELLETIER et autre :.....
Monsieur le Maire explique au membre du conseil le dossier référencé ci-dessus.....
Les membres du conseil municipal donnent, à l'unanimité, l'autorisation à Monsieur Le Maire pour défendre la Commune contre M.PELLETIER et autre.....

Assignation Commune de Brouzet les Quissac c/ Canal Vision :

Monsieur le Maire explique au membre du conseil le dossier référencé ci-dessus.....
Les membres du conseil municipal donnent, à l'unanimité, l'autorisation à Monsieur Le Maire pour défendre la Commune contre Canal Vision.....

Proposition financement de la Caisse d'Épargne pour la M49.....
Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition de financement de la Caisse d'Épargne. Les membres du conseil décident de reporter la décision à la prochaine réunion

Assainissement pluvial.....
Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Mairie de Gailhan concernant une étude globale sur six communes pour la réalisation d'un schéma d'assainissement pluvial avec zonage pluvial. Le conseil demande à ce qu'un devis soit établi pour chiffrer cette étude

Adhésion de nouvelles communes au Syndicat Mixte Départemental d'Électricité du Gard.....
Monsieur le Maire informe le conseil que la commune de BAGNOLS SUR CEZE souhaite adhérer à l'Assemblée du Syndicat Mixte à Cadre Départemental d'Électricité du Gard qui a délibéré favorablement à l'adhésion de cette commune.....

Les membres du conseil acceptent à l'unanimité que la commune de BAGNOLS SUR CEZE adhère à ce syndicat.....
Nom des délégués pour les commissions de la Communauté de Communes du Piémont Cévenol.....
Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faut nommer des délégués communautaires titulaires ou suppléants afin de constituer les commissions de la Communauté de Communes Piémont Cévenol.

Le conseil a retenu les délégués suivants pour les commissions :

- Accessibilité : Laurent ALBEROLA
- Aménagement de l'espace : Samuel FEUILLADE
- Assainissement Autonome : Claude DAUDÉ
- Bâtiments et espaces verts : Claude DAUDÉ
- Communication : Laurent ALBEROLA
- Culture : Laurent ALBEROLA



DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

BROUZET LES QUISSAC

- Déchets : Laurent ALBEROLA
- Développement Économique : Olivier HEYER
- Emploi, Formation, Insertion : Laurent ALBEROLA
- Enfance : Olivier HEYER
- Finance : Claude DAUDÉ
- Hygiène et sécurité : Laurent ALBEROLA
- Jeunesse : Olivier HEYER
- Lecture publique : Laurent ALBEROLA
- Sports : Olivier HEYER
- Tourisme : Samuel FEUILLADE

Nom des délégués pour la Commission Locale d'Évaluation et de Transfert de Charges.....
Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il faut désigner un représentant de la commune pour siéger à cette commission. Monsieur Claude DAUDÉ a été désigné par le conseil pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation et de Transfert de Charges.....

Liste des commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts.....
Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Communauté de Communes Piémont Cévenol relatif à la désignation d'une liste de commissaires pour la Commission Intercommunale des Impôts. Le conseil municipal a désigné Monsieur Laurent ALBEROLA comme commissaire à la Commission Intercommunale des Impôts.....

Autorisation de défrichement pour le parc solaire photovoltaïque au lieu-dit « Puech Redon ».....
Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de délibération relatif à l'autorisation de défrichement pour le parc solaire photovoltaïque au lieu-dit « Puech Redon » remis par la société Solair Direct.....
Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres le projet de délibération.

Autorisation de défrichement pour le parc solaire photovoltaïque au lieu-dit « Bois de Tourtorel ».....
Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de délibération relatif à l'autorisation de défrichement pour le parc solaire photovoltaïque au lieu-dit « Bois de Tourtorel » remis par la société Solair Direct.....
Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres le projet de délibération.

Exonération facultative de la Taxe d'Aménagement.
Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal d'un courrier émanant de la DDTM relatif à l'exonération facultative de la taxe d'aménagement.....
Le conseil municipal décide de ne pas exonérer la taxe d'aménagement.

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe des parcelles touchées par la PRE et la PAC pour cette année.

Monsieur le Maire informe que la traversée d'Aiguebelle sera goudronnée sur la RD 208 cette année.

Licence IV : Patricia GUENIOU s'est portée volontaire pour être titulaire de la licence.

Samuel FEUILLADE demande à savoir quelles sont les démarches administratives qui ont mené le Mas du Patron à être classé.

Deux devis sont présentés : l'un pour le monument aux morts et l'autre pour le columbarium (Marbrerie MARVIER-CADOR). D'autres devis vont être demandés.

Séance levée à 21h00

Le Maire
Laurent ALBEROLA

